

Date:Jan 19, 2022 No de référence: 0030207662018 No de commande: Code de dirigeant: E3

#### Information requise du commerçant:

(Veuillez remplir et signer la demande ci-jointe)

### **INFORMATION SUR L'ENTREPRISE**

Raison sociale:			Type de vente (pourcentage d	es ventes totales pour chaque type)	
			Type	Pourcentage (%)	
Dénomination courante:  Adresse:			Commande postale / Commande téléphonique		
			Vente directe	1	
Ville: Nº de téléphone:	Province:  Nº de fax:	Code postal:	Commerce électronique	99	
Nº de téléphone du service à la (commande postale, comm. tél. périodiques)	a clientèle:	e paiements		de <u>publicité</u> (cà-d. vous n'acceptez it via votre site Internet ou par courriel) es services vendus	
[ ]	Si différent	Identique	clothing		
Nº fax débit comp.:			<b>1</b>	1	
☐ Télécopiez à:	Identique	X Via courrier	Nbre d'années propriétaire	Nbre d'années établ. actuel	
Adresse de site Web:	•	•	Années 19 Mois 1	Années 19 Mois 1	
Courriel			Date d'ouverture		
Autres adresses:			Type légal d'entreprise		
Adresse de facturation:			Entreprise priv?e		
			T dia		
Livraison de l'équipement:			Type d'emplacement		
MONTREAL QC			Autre		

### INFORMATION SUR LES PROPRIÉTAIRES, PARTENAIRES ET/OU DIRIGEANTS

Propriétaire, partenaire ou dirige	ant qui signe le c	ontrat:	
Nom:			
Pays de résidence: Canada Au	utre		
Adresse de domicile:			
Ville:	Province:	Code	postal:
Nº de téléphone domicile:			
Poste:			
Date de naissance (aaaa-mm-jj):	Pourcentage de	particip	ation:
	50		%

Propriétaire, partenaire ou dirigeant qui signe le contrat:					
Nom					
Pays de résidence: Canada Au	utre				
Adresse de domicile:					
Ville:	Province:	Code	postal:		
Nº de téléphone domicile:					
Poste:					
president					
Date de naissance (aaaa-mm-jj):	Pourcentage de	partici	pation:		
	50		%		



Nº de commande: Code de dirigeant: E3

## PRODUITS ET SERVICES SOLUTIONS MONERIS

Services I	Moneris demandés:			iWL220 Ensemble A	Quantité	Prix		\$
Visa	Mastercard	ΙX	Discover	iWL220 Ensemble B	Quantité			\$
Visa Debit	Debit Mastercard	In	terac	iWL220 Contrôleur de ligne	Quantité			\$
X UnionPa			terac eCommerce	supplémentaire	Quantito .			Ψ
	ministration non rembo		torac commission	iWL220 Base de rechargement	Quantité	Prix		\$
Montant	illillistration non rembo	0.0	00 \$	additionnelle				
	commerçants qui accepte			iWL255	Quantité	Prix		\$
	ription INTERAC addition		igno soni assajenio a acs	iWL255 + Base de rechargement	Quantité	Prix		\$
	d'imprimante [Frais par im		clues)]	Total des frais mensuel de		\$		
	- Location annuelle	Plaque	\$	location	<u>.                                    </u>			
Portable		Plague	\$	Mobile iWL255 - Forfait A [location	de terminal	PDV avec tem	ps d'anteni	ne illimité]
	Information et frais	'	,	Installation du terminal				
Quantité	Modèle de chaque	e élément	Frais de location mensuel	Installation assistée par téléphone			de la l'aves	0004)
Quantito	mouolo do olidada.	0.0	par terminal/ensemble	Installation sur place (frais applica				3201)
			\$	Frais d'accès de passerelle ou d' Explication des frais	activation (		tant	
			\$	Explication des trais		IVIOI		
			\$				\$	
	Frais pour o	clavier NIP (s'il y	a lieu)	Accès mensuel aux services infonu			\$	
Quantité	Modèle	/ /	Frais de location mensuel	Frais pour outils de prévention de	e la fraude			
			par clavier NIP	3-D Secure (Frais uniques)			\$	
	Frais d'acces de passer	elle	23.50 \$	Authentification 3-D Secure		Taux (%)	Та	ıux (\$)
	•		\$	Authentification 3-D Secure de		%		\$
	Autre so	olution (s'il y a lie	n)	Visa				
Quantité	Modèle	` '	Frais de location mensuel	Authentification 3-D Secure de		%		\$
			par dispositif	Mastercard				
			\$	Authentification 3-D Secure		%		\$
			\$	d'Amex				
			\$	Moneris <sup>MD</sup> Kount <sup>MD</sup> Entreprise	ı			
	Papet	erie (s'il y a lieu)		Frais d'activation de Moneris Kount	Entreprise			\$
Quantité	Article		Prix	Frais mensuels de Moneris Kount E				\$
			\$					\$
			\$	Frais d'évaluation de risque de Mon	ieris Kount i	Entreprise		Ψ
			\$	Moneris <sup>MD</sup> Kount <sup>MD</sup>			1	\$
Autre prix				Frais d'activation de Moneris Kount				
	is d'équipement			Frais mensuels de Moneris Kount (2	200)			\$
Frais de m	ise à niveau du PDV (frais	s uniques)	\$	Frais d'évaluation de risque de Mon	eris Kount	(200)		\$
	isation du clavier de POSF		\$	Frais mensuels de Moneris Kount (		,		\$
appareil)		"	·	,		(500)		\$
Frais de d	épôt mensuel			Frais d'évaluation de risque de Mon				,
Type		Frais mensu	el (par établissement)	Frais mensuel du service d'actua	lisation de	facturation au	tomatique	
Gestion de	compte	\$		Frais mensuel	Via c			\$
Ensemble	de service de compte	4.00 \$		Frais par correspondance/par envoi		J		\$
	on de devise dynamique			Frais par correspondance/par envoi				\$
Type de fo		(==)		Frais d'établissement du service		ort	0.00	φ.
71	onfiguration		\$	Frais d'établissement du service de Frais mensuel de coffre-fort	Tion-enion		0.00 5.00	\$
Tarificatio	n multidevise (TMD)		•	Frais mensuel pour chaque relevé e	entrenceé n	ar le seniice de		\$ \$
	es revenus avec le marcha	and (Sous réserve	%	coffre-fort	michose h	ai io scivice at	0.03	Ψ
	ns annuelles et de modifica			Frais de configuration du partage de	e ietons			\$
Frais de co	onfiguration		\$	Frais de P2PE *	- 1010110		1	Ψ
Portail Mo	neris Go			Solution P2PE Fréquence of	le facturatio	n		\$
Accès au p	oortail Moneris Go (Frais n	nensuel)	\$	*Consultez le plus récent manuel			1	
	ion du portail Moneris Go		\$	Frais de sécurité PCI	ļ	<b>-</b>		
	<u>'</u>	VD Sans Fil	<del>_</del>	Type Existant Fréquence of	le facturatio	n		\$
Type de te	pe de terminal		Frais supplémentaires Interac			1		
Type de fo				Frais de configuration			\$	;
Quantité	y, wit			Frais mensuel [Par Terminal]	\$	Nombre de te	minaux	
		<u> </u>		(Frais mensuel * Nombre de termina	aux)	\$		-
Prix de l'u		\$			,	•		
Frais d'ac	tivation	\$						



Nº de commande: Code de dirigeant: E3

## PRODUITS ET SERVICES SOLUTIONS MONERIS (SUITE)

Services de cartes-cadeaux de Moneris:	
Nouveau programme Programme a	rtuel
Détails du modèle de la carte	cluei
Code du modèle	Quantité
Quantité totale de cartes	
Détails de la carte	
Le logo du commerçant apparaîtra sur la carte	
Le nom du commerçant apparaîtra sur la carte	
Le logo et le nom du commerçant apparaîtront sur la carte	
Ligne 1:	
Ligne 2:	
Ligne 3:	
Ligne 4:	
Nombre d'emplacements supplémentaires	
Tarif des cartes-cadeaux (mensuel)	
Frais du programme de cartes-cadeaux	\$
Frais de recharge des cartes-cadeaux	\$
Frais de production de rapports Web améliorés sur les	\$
cartes-cadeaux	
Frais mensuel totaux/frais de location	\$
Frais mensuel totaux	\$
Tarif des cartes-cadeaux (unique)	
Frais d'inscription au programme	\$
Frais de nouvelle maquette	\$
Frais totaux pour les cartes-cadeaux	\$
Frais pour emplacement supplémentaire	\$
Frais de configuration de la recharge	\$
Frais totaux de la commande	\$
*Si nous vous fournissons des services de cartes-cadeaux	vous trouverez les
définitions des frais susmentionnés dans l'Annexe relative	aux cartes-cadeaux
Programme de cartes-cadeaux promotionnelles	
Activation des cartes promotionnelles (par promotion)	\$
Frais de nouvelle maquette	\$
Code du modèle	Quantité
Coût total des cartes promotionnelles	\$
Coût total de la commande cartes-cadeaux	\$
promotionnelles	
Cartes-Cadeaux Électroniques	
Frais de livraison de cartes-cadeaux électroniques (par carte)	\$
Frais de configuration de cartes-cadeaux électroniques	\$
Activation de cartes-cadeaux électroniques	\$
ANDREASON DE CANTES-CAUCAUA EIECHIONIQUES	μ φ

		ion de Moneris:		D d. d.	
Nouvelle Co	ommande	Ajouter des		Demande de	
		emplaceme	ents	changement de	
Recha	orgo	Changement		programme	
nech	arge	Changement d'ensemble			
Détails sur le	forfait	u chochic	, ic		
		Cartes standard	Forfait d	e base 200 - Cartes	
			personna		
Forfait de bas	se 350 – C	Cartes standard	Forfait d	e base 350 - Cartes	
			personna	alisées	
Forfait de ba	se 700 – C	Cartes standard		e base 700 - Cartes	
F. C. S I	( 500	0 - 1	personna		
Forfait rehau		Cartes		ehaussé 900 – Cartes	
personnalisée Code de con		oarto	personna	ansees	
Code de con	ception de	Code de conce	ntion	Quantité	
		Oode de conce	ption	Guantite	
Détails sur le	e modèle				
du fourni					
Quantité total		seurs			
Détails sur la		9.1			
		ible sur la carte		\$	
	merçant imp	orimé sur la carte			
Ligne 1:					
Ligne 2:					
Ligne 3:					
Ligne 4:					
		programme de fi	délisation	de base	
Seuil pour les			ı		
Valeur du bor Tarification I					
Total des frais				\$	
Frais de confi				\$	
	-		otion	· ·	
		gramme de fidélis	allUII	\$	
Frais de com				\$	
		délisation excéden		\$	
		ine carte personna		\$	
		délisation/change	ment de foi	fait \$	
Emplacemen					
		supplémentaires			
		ur un emplacemer			
	les frais de configuration pour un emplacement \$				
additionnel					
Total des frais				\$	
au programm applicables à ***L'énoncé s	e de fidélis votre progra sur le coupo	ation pour obtenii amme de fidélisati on de récompens	r une liste on. e correspo	consulter l'Annexe relative et une définition des frais ndra à l'énoncé utilisé ci-	
				essages en français	
Programme	e de carte	s-cadeaux d'un			
Programme		cadeaux d'un tie cadeau d'un tier		\$ \$	



Nº de commande: Code de dirigeant: E3

#### PRODUITS ET SERVICES SOLUTIONS MONERIS (SUITE)

	Selon le volume	Transactio	on*	Autorisation	Règlement	Frais d'évaluation, d'entrée ou de service <sup>2</sup>	Frais d'évaluation, de participation au programme ou de service <sup>1</sup>
Mastercard <sup>4</sup>	%	\$		\$	\$	%	%
Debit Mastercard <sup>4,</sup>	%	\$		\$	\$	%	%
Visa	%	\$		\$	\$	%	%
Visa Debit	%	\$		\$	\$	%	%
Discover	0.5000 %	0.000000	\$	\$	\$	0.4000 %	0.0630 %
UnionPay	0.5000 %	0.000000	\$	\$	\$	S. O	0.1000 %
UnionPay ecommerce	0.5000 %	0.000000	\$	\$	\$	0.2000 %	S. 0
Interac <sup>5</sup>	S. 0	\$		\$	\$	S. 0	\$
Interac Online	%	\$		S. 0	S. 0	S. 0	%
Interac eCommerce	%	\$		\$	\$	S. 0	\$
American Express/JCB <sup>3</sup>	%	\$		\$	\$	%	%
Diners/Enroute	S. 0	\$		\$	\$	S. 0	S. 0
Carte de commerçant	S. 0	\$		\$	\$	S. 0	S. 0
Frais de transaction de passerelle	S. 0	0.150000	\$	S. 0	S. 0	S. 0	S. 0
Frais de transaction VAR	S. 0	\$		S. 0	S. 0	S. 0	S. 0
Frais de transaction IVR	S. 0	\$		S. 0	S. 0	S. 0	S. O
Frais de transaction eVAR	S. 0	\$		S. 0	S. 0	S. 0	S. 0
Frais pour communication par réseau commuté	S. 0	0.08 \$		S. 0	S. 0	S. 0	S. 0

Tarification simplifiée: En plus des frais indiqués ci-dessus, vous convenez de payer tous les frais d'interchange, taux d'escompte de gros, frais d'évaluation et autres frais que la marque de carte impute aux transactions de temps en temps (les frais de marque de carte). Vous convenez que vous êtes responsable du plein montant de toute augmentation apportée par la marque de carte aux frais de marque de carte de temps en temps ou des modifications qui résultent de votre admissibilité ou inadmissibilité aux programmes spéciaux relatifs aux frais d'interchange, aux taux d'escompte de gros, aux frais d'évaluation, aux frais de service ou aux frais de participation aux programmes offerts par les marques de cartes. Pour en savoir plus sur ces changements, veuillez consulter la page <a href="https://www.moneris.com/MisesajourERCP">www.moneris.com/MisesajourERCP</a>

#### 'S'applique aux achats et aux remboursements.

- ¹ Les frais d'évaluation de Visa, les frais d'évaluation de Mastercard, les frais d'évaluation de Discover, les frais de participation au programme d'American Express/JCB et les frais de service d'UnionPay s'appliquent aux volumes de vente brute en dollars que vous traitez pour Visa, Visa Débit, Mastercard, Débit Mastercard, Discover, American Express et UnionPay, respectivement. Les marques de carte peuvent facturer des frais d'évaluation spéciaux. Les frais de service ou les frais de participation au programme non indiqués ci-dessus dépendent de votre code de catégorie de commerçant, du type de carte émise et de la façon dont la transaction a été traitée. Pour en savoir plus, veuillez consulter la description des frais.
- <sup>2</sup> Les frais d'évaluation internationale de Mastercard, les frais d'évaluation internationale de Visa, les frais d'évaluation internationale de Discover, les frais associés aux cartes émises à l'étranger d'American Express et les frais de service à l'étranger d'UnionPay s'appliquent au volume total de transactions internationales traitées. Les marques de carte peuvent facturer des frais associés aux cartes émises à l'étranger, des frais de service ou des frais de participation au programme non indiqués cidessus qui dépendent de votre code de catégorie de commerçant, du type de carte émise et de la façon dont la transaction a été traitée. Veuillez consulter la description des frais pour en savoir plus. Les frais d'évaluation internationale de Visa pour les transactions par carte Visa internationale à une seule devise traitées dans un environnement de carte absente augmentent de 0,40 %, et les frais d'évaluation internationale de Visa pour les transactions par carte Visa internationale à une seule devise traitées dans un environnement de carte absente augmentent de 0,45 %. Une transaction est considérée comme une transaction à une seule devise lorsqu'elle est traitée dans la devise de la carte Visa utilisée. Les frais d'évaluation internationale de Mastercard pour les transactions internationales par carte Mastercard non soumises en dollars canadiens augmenteront de 0,40 %.
- <sup>3</sup> Si vous avez conclu une entente directe avec Amex Bank of Canada pour l'acceptation des cartes American Express/JCB, les frais de transaction de Moneris pour les cartes American Express/JCB sont séparés des frais appliqués par Amex Bank of Canada pour l'acceptation des cartes American Express/JCB.
- <sup>4</sup> Des frais de développement de commerce électronique de 0,02 % seront appliqués à vos volumes de transactions électroniques par carte Mastercard.
- <sup>5</sup> À compter du 1<sup>er</sup> avril 2022, les frais d'évaluation d'*Interac* passeront de 0,008998 \$ à 0,009450 \$ par transaction (ce qui représente une augmentation de 0,000452 \$ par transaction).



No de commande: Code de dirigeant: E3

#### PRODUITS ET SERVICES SOLUTIONS MONERIS (SUITE)

Frais de service	
TEC mensuel minimum	20 \$
Frais liés aux différends	25.000000 \$
Frais de conformité (Applicables à certains débits compensatoires Mastercard)	80,00 \$
Frais traitement	5,00 \$
Frais de fermeture de lots échue	2,50 \$
Frais de copie de relevé	\$
Frais de consolidation	\$
Détails des transactions	<u> </u>
Montant moyen de transactions :	500.00 \$
Montant maximum de transactions :	5000 \$
Visa – Montant total mensuel de transactions :	25000 \$
Visa Debit – Montant total mensuel de transactions :	0 \$
Mastercard - Montant total mensuel de transactions :	25000 \$
Debit Mastercard - Montant total mensuel de transactions :	0 \$
American Express/JCB -Montant total mensuel de transactions	0 \$
UnionPay – Montant total mensuel de transactions :	2 \$
Discover – Montant total mensuel de transactions :	2 \$
Interac – Montant total mensuel de transactions :	0 \$
Rapport – Marchand Direct	
Frais mensuel (par établis.) \$ Nombre d'établissement	

Frais de remise en stock de terminaux					
Nombre de terminaux loués	Frais de remise en stock par terminal				
1-5	50 \$				
6 - 10	40 \$				
>10	25 \$				

<sup>\*</sup> Des frais de remise en stock de terminaux s'appliqueront lorsque vous nous retournez des terminaux (pendant la durée ou à la fin de la Convention), sauf si (1) Moneris exige que vous échangiez les terminaux avec d'autres terminaux en raison des règles et règlements des marques de cartes ou des normes de sécurité des données, (2) Moneris vous a attribué la catégorie de commerçant saisonnier, (3) vous n'utilisez les terminaux que pour des événements spéciaux, ou (4) dans toute autre circonstance spéciale, à l'entière discrétion de Moneris. Les frais de désactivation habituels de 300 \$ établis dans la(les) Convention(s) du commerçant de Moneris ne s'appliqueront pas aux commerçants traitant des transactions selon le modèle de prix indiqué dans le présent FAC.



Le plus élevé d'entre 0,04 \$ US\* et 0,25 % du montant de la

transaction

0, 045 \$ US\*

0, 045 \$ US\*

0,05 % du montant de la transaction

0,0086 \$ US\* par transaction Mastercard Transaction nationale : 0,10 \$ US\*

Transaction internationales : 0,15 \$ US\* Transaction nationale : 0,10 \$ US\*

Transaction internationales: 0,15 \$ US\*

0,10 \$ US\* 0,045 \$ US\*

0,01 \$ US\*

1,00 \$ US\*

N° de commande: Code de dirigeant: E3

#### PRODUITS ET SERVICES SOLUTIONS MONERIS (SUITE)

Autres mais de marque de carte

Frais d'intégrité du traitement Mastercard pour autorisations finales¹

Frais d'intégrité du traitement Mastercard pour autorisations non définies²

Frais d'intégrité du traitement Mastercard pour préautorisations<sup>3</sup> Frais pour tentatives excessives de demandes d'autorisation Mastercard<sup>4</sup>

Frais d'autorisation pour montant nominal Mastercard<sup>5</sup>

Frais de préautorisations Mastercard<sup>5</sup>

Frais de préautorisations Mastercard Minimum<sup>6</sup>

Frais de connexion au réseau

Frais Visa de transactions pour nouvelles tentatives excessives7

Frais de cohérence des données de Visa

Frais de refus d'autorisation répétés pour le service d'arrêt de paiement de Visa8

<sup>1</sup>S'applique à toute transaction d'achat Mastercard où :

- a) vous ne nous avez pas fait parvenir vos dossiers de compensation et de règlement pour la transaction dans les sept jours civils après avoir reçu le code d'autorisation de la transaction.
- b) le montant de compensation dans vos dossiers de compensation et de règlement pour la transaction diffère du montant prévu au code d'autorisation de la transaction.
- c) le code de devise de compensation dans vos dossiers de compensation et de règlement pour la transaction diffère de la devise prévue au code d'autorisation de la transaction
- d) les données sur la transaction Mastercard n'ont pas été fournies ou étaient invalides dans les dossiers de compensation et de règlement pour la transaction.
- 2S'applique à toute transaction Mastercard où vous avez reçu un code d'autorisation mais vous n'avez pas soit soumis la transaction dans les dossier de compensation et de règlement, soit renversé la transaction dans les 7 jours civils suivant la date d'autorisation pour toute transaction ayant un montant financier non défini.
- 3S'applique aux transactions Mastercard qui ne nous sont pas envoyées à des fins de compensation et de règlement dans les 30 jours civils suivant la date de préautorisation de la transaction.

<sup>4</sup>S'applique à chaque tentative de demande d'autorisation pour une carte Mastercard:

- a) après avoir fait auparavant vingt (20) tentatives de demandes d'autorisation sur cette même carte;
- b) dans une période de 24 heures; et
- c) qui ont toutes été refusées par l'émetteur, pour des transactions avec carte ou des transactions sans carte.

5'sapplique à chaque code d'autorisation reçu à l'égard d'une transaction sans carte sur une carte Mastercard pour un montant égal ou inférieur à 1,00 \$ CA (ou son équivalent dans une unité monétaire unique, si la devise de la transaction n'est pas en \$ CA) que vous contrepassez par la suite.

<sup>6</sup>S'applique à chaque transaction de préautorisation approuvée.

Ces frais seront calculés comme suit : soit 0,05 % du montant préautorisé, soit 0,01 \$ US\* par préautorisation.

7 S'appliquent à la 16e demande d'autorisation et à chaque demande subséquente d'une même transaction par carte Visa refusée dans une même période de 30 jours, pour les transactions nationales ou internationales. Les frais continueront de s'appliquer jusqu'au traitement d'une transaction approuvée, après quoi, l'application des frais sera réinitialisée. Le 1er octobre 2021, Visa mettra en place des frais pour toutes les transactions avec carte absente saisie manuellement (saisie au PDV, mode 01) sans indicateur de commerce électronique (indicateur CE). Ces frais ne s'appliqueront pas aux transactions avec carte absente correctement identifiées. Pour les

<sup>8</sup> Le 17 octobre 2021, Visa a mis en place ses frais de refus d'autorisation répétés dans le cadre du service d'arrêt de paiement de Visa. Ces frais de 1,00 \$ US, qui seront convertis en dollars canadiens par Moneris, au besoin, s'appliqueront à chaque tentative d'autorisation refusée à la suite de trois refus liés à la même carte (le code de raison du refus est 422). Veuillez noter que Moneris commencera à facturer ces frais le 1er mars 2022.

À compter du 1er avril 2022, Visa mettra en place ses frais de refus de catégorie 1. Il s'agit de frais d'évaluation de non-conformité par transaction pour les tentatives d'autorisation d'une transaction qui a déjà reçu un message de refus de catégorie 1. Les frais de refus de catégorie 1 seront de 0,10 \$ US (ils seront convertis en dollars canadiens par Moneris, au besoin) pour les transactions nationales et 0,15 \$ US (ils seront convertis en dollars canadiens par Moneris, au besoin) pour les transactions transfrontalières chaque fois que vous recevez le code de réponse 421 (Carte refusée, ne pas réessayer).

À compter du 1er avril 2022, Visa mettra en place ses frais de retour BASE II, qui seront appliqués aux transactions forcées (transactions traitées sans autorisation) pour lesquelles le compte du titulaire de carte s'est avéré compromis. Les commerçants doivent toujours demander une autorisation pour traiter une transaction.

Les frais de retour BASE II seront de 5,00 \$ US (ils seront convertis en dollars canadiens par Moneris, au besoin) par retour.

À compter du 11 avril 2022, Mastercard mettra en place son service des codes de raison liés aux refus ainsi que des frais correspondants pour le retour des codes de raison afin d'aider les commerçants à cerner les transactions avec carte absente qui ne doivent pas être tentées de nouveau. Les frais du service des codes de raison liés aux refus de 0,02 \$ US (ils seront convertis en dollars canadiens par Moneris, au besoin) s'appliqueront aux transactions avec carte absente admissibles au service des codes de raison liés aux refus chaque fois que vous recevrez le code de réponse 421 (Carte refusée, ne pas réessayer) ou 416 (Carte refusée, utiliser une autre carte).

À compter du 1er avril 2022, Visa mettra en place ses frais de service de vérification d'adresse (SVA) qui permettront aux commerçants de vérifier l'adresse de facturation du titulaire de carte auprès de sa banque émettrice pour les transactions avec carte absente. Les frais de SVA de 0,001 \$ US (ils seront convertis en dollars canadiens par Moneris, au besoin) s'appliqueront à chaque résultat utilisable fourni par le SVA.

Pour en savoir plus, consultez la page Moneris.com/MisesajourERCP.

\*Moneris convertira les montants en dollars des États-Unis en dollars canadiens.



N° de commande: Code de dirigeant: E3

#### INFORMATIONS BANCAIRES POUR LES DÉPÔTS ET RETRAITS DIRECTS ET DÉTAILS DES TRANSACTIONS

Compte de dépôt pour transaction par carte de crédit (s'il y a lieu)							
No de transit	Code institution		No de	compte			
Banque de Montréal		Bano	ue Royale				
Autre (précisez)							

Compte de dépôt pou	r les trans	sactions In	terac (s'il y a lieu)
No de transit	Code institution		No de compte
Banque de Montréal		Band	jue Royale
Autre (précisez)			

### RECONNAISSANCE ET AUTORISATION DU COMMERÇANT

#### Vous convenez et reconnaissez que:

- Vous êtes un représentant autorisé de l'entreprise (le « commerçant ») identifié à la page 1 du présent formulaire d'acceptation de carte (le « FAC ») de Moneris sous la mention Dénomination sociale de l'entreprise et vous avez le pouvoir de conclure le Contrat pour le compte du commerçant et de lier le commerçant.
- À moins que vous nous avisiez rapidement du contraire en appelant à notre centre de service à la clientèle du commerçant, vous déclarez que les renseignements contenus dans le présent FAC sont fidèles et exacts.
- Le présent FAC reflète la demande présentée par le commerçant pour les services demandés auprès de Corporation Solutions Moneris (« Moneris »). Moneris n'est pas tenue d'accepter la présente demande ou de fournir les services demandés jusqu'à ce qu'elle ait complété son évaluation du crédit et tout autre examen du commerçant et qu'elle ait décidé, à son entière discrétion, d'approuver la demande du commerçant et de fournir les services demandés. Vous serez avisé si votre demande a été acceptée ou non.
- Les services demandés par le commerçant à Moneris sont régis par les modalités et conditions (les « modalités et conditions ») du Contrat de commerçant de Moneris et sont assujettis à celles-ci, lesquelles peuvent être consultées sur notre site Web à l'adresse www.moneris.com/modalitesCAF.
- Si le commerçant a demandé l'un des services énumérés ci-dessous à Moneris, le commerçant reconnaît et convient que chacun de ces services sera assujetti à des modalités et conditions additionnelles (les « Annexes ») et sera régi par celles-ci, lesquelles peuvent être consultées sur notre site Web à l'adresse <u>www.moneris.com/modalitesCAF</u>:
  - Annexe relative au service d'actualisation de facturation automatique (AFA)
  - Annexe relative à la conversion dynamique de devises
  - Annexe relative aux outils de prévention de la fraude
  - Annexe relative aux cartes-cadeaux
  - Annexe relative à Interac en ligne
  - o Annexe relative à Interac Commerce Électronique
  - Annexe relative au programme de fidélisation
  - Annexe relative à la tarification multidevise
  - Annexe relative au service de coffre-fort
     Annexe relative aux services sans fil
  - o Annexe relative Aux Services Moneris Kount
  - Annexe relative à la vente de produits pour PDV
- Le Contrat de commerçant de Moneris (le « Contrat ») contient et intègre par renvoi (i) la case du sommaire des renseignements, si elle s'applique à vous, (ii) les cases de divulgation des frais, si elles s'appliquent à vous, (iii) le FAC, (iv) les modalités et conditions, (v) le Guide d'utilisation et procédures, les règles et règlements des marques de cartes et les normes de sécurité des données, et (vi) les Annexes applicables à vos services, en leur version modifiée, mise à jour ou complétée de temps en temps.
- Votre acceptation du Contrat aura lieu dès que vous utiliserez pour la première fois nos services. Votre acceptation de toute modification, mise à jour ou de tout supplément au Contrat aura lieu dès que vous utiliserez pour la première fois nos services suivant l'avis d'une telle modification, mise à jour ou d'un tel supplément.

- Veuillez vous assurer de lire attentivement votre Contrat, y compris les modalités et conditions, les Annexes, le Guide d'utilisation et procédures, les règles et règlements des marques de cartes et les normes de sécurité des données. Si vous n'êtes pas en mesure d'accéder et d'examiner toute partie de votre Contrat, veuillez communiquer avec notre centre de service à la clientèle du commerçant au 1 866 319-7450 pour en faire la demande.
- Le commerçant convient que les transactions Visa Débit et/ou Débit Mastercard sont assujetties à toutes les dispositions du Contrat, ainsi qu'aux règles et règlements des marques de cartes qui s'appliquent à une carte de crédit, notamment les règles et règlements ayant trait aux débits compensatoires.
- Si le commerçant reçoit une offre promotionnelle (laquelle peut comprendre des frais ayant fait l'objet d'une renonciation, des rabais et(ou) autres avantages promotionnels) (l'« offre promotionnelle ») et que le Contrat est résilié avant son expiration, le commerçant nous versera le montant (ou la valeur) de l'offre promotionnelle.
- Si le commerçant est un commerçant Moneris existant qui commande de nouveaux services ou qui apporte des modifications aux services existants fournis par Moneris, le présent FAC modifie et complète tout formulaire d'acceptation de carte Moneris antérieur que Moneris a remis au commerçant. Sauf selon ce qui est expressément modifié par le présent FAC, tout formulaire d'acceptation de carte Moneris antérieur remis au commerçant par Moneris demeure pleinement en vigueur et est ratifié et confirmé par les présentes. Dans le cas d'incompatibilité entre tout formulaire d'acceptation de carte Moneris antérieur et le présent FAC, le présent FAC (y compris les modalités et conditions, les Annexes, le Guide d'utilisation et procédures, les règles et règlements des marques de cartes et les normes de sécurité des données dont il est question aux présentes) aura préséance sur le formulaire d'acceptation de carte Moneris antérieur.
- Chaque personne dont les renseignements apparaissent sur le présent FAC (le « demandeur ») autorise Moneris à recueillir, stocker, utiliser (y compris afin de créer ou de tirer autrement des données à partir de ceux-ci), manipuler, reproduire, transférer, échanger, transmettre ou communiquer à des tiers (y compris la Banque Royale du Canada, la Banque de Montréal, les membres du même groupe que nous, nos partenaires stratégiques, nos agents et fournisseurs de services, des émetteurs de cartes de crédit et de débit, des marques de cartes, des agences d'évaluation du crédit et de recouvrement de dettes et des parties similaires liées aux services de cartes, dont certains peuvent être situés à l'extérieur du Canada) (« traiter » ou le « traitement ») les renseignements financiers et commerciaux, les renseignements sur le crédit, les transactions, les ventes et l'expérience et tous les autres renseignements au sujet du commerçant et/ou du demandeur obtenus relativement au Contrat aux fins suivantes :
  - pour répondre à votre demande et évaluer votre admissibilité à nos services et afin de vous fournir et d'administrer pour vous les services envisagés dans le Contrat;
  - pour déterminer l'identité du commerçant et/ou du demandeur, y compris pour arrimer les dossiers ou les informations sur le crédit;



Nº de commande: Code de dirigeant: E3

RECONNAISSANCE ET AUTORISATION DU COMMERÇANT (SUITE)

- pour effectuer les vérifications auprès des listes de surveillance du secteur et de sanctions applicables, y compris le système MATCH:
- pour évaluer la situation financière du commerçant et du demandeur en recueillant des informations sur votre solvabilité et des données financières connexes auprès des membres de notre groupe, de partenaires stratégiques, d'agences d'évaluation du crédit, d'autres institutions financières et auprès de personnes dont le demandeur nous a fourni les coordonnées:
- pour découvrir, prévenir, réduire la fraude ou les questions liées à la sécurité ou questions techniques, ou procéder à des enquêtes sur ceux-ci ou traiter autrement de ceux-ci;
- à des fins de communication d'information aux termes des règles et règlements des marques de cartes, y compris la dénonciation du commerçant et du demandeur sur le système MATCH:
- pour rehausser ou améliorer nos produits ou services ou les produits ou services des membres du même groupe que nous de manière générale;
- à des fins de commercialisation, y compris afin que nous ou les membres du même groupe que nous puissions déterminer votre admissibilité à des produits, des services ou des occasions d'affaires additionnels qui pourraient vous intéresser et vous les offrir;
- pour procéder à des analyses statistiques, des activités de recherche et développement et/ou pour évaluer notre portefeuille de commerçants;
- pour répondre aux exigences légales, réglementaires, d'audit, de traitement et de sécurité;
- pour effectuer la vente, la réorganisation, la consolidation, la fusion et le regroupement réel ou éventuel de nos activités; et
- à toute autre fin, requise ou autorisée par les lois applicables, si les renseignements ont été anonymisés par rapport au demandeur, au commerçant ou à toute autre personne.
- Le commerçant et le demandeur reconnaissent que certains renseignements obtenus et traités par Moneris conformément au Contrat peuvent constituer des renseignements personnels et conviennent que de tels renseignements personnels sont également assujettis à notre politique de protection des renseignements personnels, en sa version modifiée de temps à autre, laquelle est disponible au lien suivant : https://www.moneris.com/fr-ca/privacypolicy/. Le commerçant reconnaît et convient que tous les renseignements personnels au sujet d'une personne (y compris, notamment, des clients du commercant) que le commercant fournit aux termes du Contrat (les « renseignements personnels ») seront reçus par Moneris en qualité de fournisseur de services du commerçant. Le commerçant déclare et garantit à Moneris que ces renseignements personnels seront recueillis, utilisés et communiqués par le commerçant conformément aux lois, règles et règlements applicables, aux politiques de protection des renseignements personnels applicables indiqués par Moneris, aux modalités d'achat et de vente ou aux autres politiques et avis transmis aux clients du commerçant ou à toute autre personne et que le commerçant obtiendra et maintiendra tous les consentements, droits et pouvoirs nécessaires pour communiquer

- renseignements personnels à Moneris en qualité de fournisseur de services et devant être utilisés par Moneris pour fournir les services conformément au Contrat (y compris pour fournir les relevés de transactions électroniques par courriel ou message texte SMS, si ces services sont disponibles).
- Si vous décidez d'autoriser et d'utiliser les fonctionnalités transaction différée, imposition d'achat ou d'autres fonctionnalités similaires (appelées parfois "avis" selon votre système de PDV), qui vous permettent de traiter des transactions qui ne sont pas autorisées par la banque émettrice au moment où vous soumettez la transaction pour acceptation par la banque, vous reconnaissez que ce type de traitement des paiements comporte des risques accrus et vous convenez d'assumer ces risques, y compris le risque que vous ne receviez pas les fonds de règlement pour certaines de ces transactions si les cartes ne disposent pas de fonds disponibles suffisants, si elle sont bloquées, volées ou utilisées frauduleusement, si l'information sauvegardée au sujet des transactions sur les terminaux de PDV est perdue ou endommagée, si vous dépassez la capacité qu'ont les terminaux de PDV de stocker des transactions, etc. De plus, plusieurs caractéristiques de sécurité ne peuvent pas être utilisées pour de telles transactions, ce qui augmente le risque de débits compensatoires sans recours ou avec des recours limités pour le commerçant, même si la puce et le NIP sont utilisés. Vous devriez uniquement utiliser la transaction différée ou l'imposition d'achat si vous êtes prêts à assumer ces risques et que vous êtes autorisé de le faire conformément aux Règles et règlements des marques de cartes. Il vous incombe de surveiller comment vos terminaux de PDV, votre solution de paiement en ligne et votre compte de commerçant sont utilisés et vous êtes entièrement responsable de toutes les transactions traitées au moyen de la transaction différée ou de l'imposition d'achat.
- Si vous avez demandé de traiter des cartes American Express, vous acceptez de recevoir des messages promotionnels d'American Express, y compris des renseignements importants sur les produits, services et ressources d'American Express qui sont disponibles pour votre entreprise. De tels messages peuvent être transmis à votre adresse postale, vos numéros de téléphone, vos adresses courriel ou numéros de télécopieur que vous avez fournis sur le présent FAC. Vous acceptez de recevoir des communications à votre numéro de téléphone; ces communications peuvent comprendre le service d'envoi de messages courts automatiques (« SMS » ou « messages textes ») ou des appels automatisés ou préenregistrés. Si vous avez donné un numéro de télécopieur, vous acceptez de recevoir des communications par télécopieur. American Express peut, par ailleurs, utiliser et partager vos renseignements à des fins commerciales et suivant ce que les lois applicables autorisent. Vous pouvez en tout temps retirer votre consentement. Si vous le retirez, il se pourrait que vous continuiez à recevoir d'American Express d'importantes communications transactionnelles ou commerciales ou des messages promotionnels pendant qu'American Express met à jour ses registres pour tenir compte de votre retrait. Moneris recueille votre consentement pour le compte d'American Express. Corporation Solutions Moneris, 3300 Bloor Street West, 10th Floor, West Tower, Toronto (ON) M8X 2X2 www.moneris.com.